

Un budget voté sans augmentation



Mirabeau a obtenu une 3^e étoile, les élus ont voté l'achat des étoiles.

/PHOTO M.G.

Les élus réunis autour du maire Serge Carel, en mairie, ont voté le budget 2018 après avoir approuvé celui de 2017 et affecté les excédents sur celui de 2018.

A l'ordre du jour, le vote des trois taxes pour l'année 2018 est approuvé à l'unanimité avec des taux inchangés : taxe d'habitation 15,88%, taxe foncier bâti 23,11%, taxe foncier non bâti 76,54%

Pour les tarifs eau et assainissement année 2018, le maire propose les tarifs à appliquer pour l'année 2018, soit : prix eau potable au m³/1,15€, assainissement au m³/0,85€. Location compteur 40€. Participation financière des équipements d'eau potable 900€ et pour l'assainissement collectif 1 800€.

Après avoir présenté le budget principal pour un montant en fonctionnement dépenses-recettes de 372 803,27 € et investissement dépenses-recettes de 353 763,80€, le maire poursuivait le débat avec le budget CCAS puis celui de l'eau et assainissement. Pour ce dernier

en fonctionnement dépense-recette la somme de 94 644,47€ et en investissement 672 685,98€.

Un budget voté à l'unanimité des membres du conseil présents soit 9 voix.

Dans les autres questions

Demande de subvention (9 300€) pour les travaux de voirie communale auprès du conseil départemental (FODAC), auprès de l'état et dans le cadre de la DETR pour la création d'un ossuaire et d'un columbarium, une subvention est sollicitée (coût 5 370€ - subvention 4 296€).

Le devis d'élargissement d'un pont par l'entreprise Cozzi est présenté pour un montant de 61 600€ HT (demande de subvention auprès de la SMAB - réalisation du gué). Pour les travaux de voirie, c'est l'entreprise "la routière du midi" qui est choisie pour un devis d'un montant de 32 003€ contre 32 980€ d'Eiffage. La municipalité a acquis une fontaine qui sera installée sur la placette de Garce et fera l'objet d'une inauguration.

M.G.